

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°109 – Juillet 2016

23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : contact@nord-palestine.org

Edito :

Engagés dans BDS

L'AFPS Nord-Pas de Calais développe son travail de Boycott/Désinvestissement/Sanctions (BDS) contre Israël : voilà la donnée fondamentale issue de l'Assemblée Générale de l'Association, qui s'est tenue à Lille, le 18 juin 2016, et dont ce numéro de juillet du bulletin livre l'essentiel des travaux.

Cette orientation est une confirmation dans un contexte international et national marqué par une contre-offensive israélienne puissante. Un Etat israélien, dirigé par l'extrême droite, qui développe la colonisation, qui impose l'apartheid au peuple palestinien, tandis que persiste un blocus criminel et illégal à Gaza. Un Etat qui développe un combat anti BDS extrêmement puissant, et qui s'en est donné les moyens. Ceci dans un contexte international marqué par la réconciliation effective avec la Turquie tandis que Netanyahu effectue « une visite historique » en Afrique de l'Est.

Pour ce qui est de la France officielle : son gouvernement, ses autorités, sont pleinement engagées dans la mise en cause du mouvement BDS qu'ils s'efforcent de rendre illégal. *Ce qui n'est pas fait.*

Notre association poursuit le combat pour la liberté d'expression qui est une composante fondamentale des libertés publiques dans notre pays. Nous avons participé à la solidarité avec les quatre inculpés de Toulouse après celle avec les condamnés de Mulhouse. **La mobilisation a payé : le procès de Toulouse est une nouvelle fois reporté. Nous mobilisons sur le terrain militant, nous mobilisons aussi sur le terrain juridique et allons affiner notre travail en ce domaine.** La rencontre avec Jean-Christophe Duhamel en octobre prochain doit y participer. Nous intervenons aussi pour que la représentation nationale adopte des dispositions législatives repoussant la criminalisation de BDS.

C'est d'autant plus nécessaire que les Occidentaux font preuve d'une rare impuissance : le rapport publié par le Quartette la semaine dernière, alors qu'Israël annonçait la construction de 560 nouveaux logements dans les colonies de Cisjordanie, va jusqu'à mettre sur le même plan occupant et occupé, **alors que ce sont les sanctions qui s'imposent.**

C'est bien l'ampleur de la mobilisation populaire de soutien à l'application des droits nationaux qui sera déterminante. **Nous recevons fin septembre à Lille l'historien israélien Ilan Pappé avec Michel Collon. Nous avons l'ambition de plus que remplir la Bourse du Travail afin de faire la clarté sur ce qu'est Israël.**

Ce travail de masse est appelé à se poursuivre concernant les prisonniers politiques palestiniens. Nous poursuivons les parrainages, menons la campagne pour les enfants prisonniers, et la lutte contre ce déni de droit que constitue la détention administrative. **Nous participons à l'appel international pour la libération de Marwan Barghouti et tous les prisonniers palestiniens.**

Jean-François Larosière
Président de l'AFPS Nord-Pas de Calais

Les quatre militants toulousains du boycott d'Israël doivent être relaxés

L'Assemblée générale de l'AFPS Nord-Pas de Calais apportent son soutien total à Bernard Jean-Pierre, Loïc et Yamann convoqués au Tribunal de Toulouse le 30 juin 2016. Ils sont poursuivis pour « entrave à l'exercice normal d'une activité économique » suite à la dénonciation de deux organisations pro israéliennes dont la LICRA locale.

En fait, il s'agissait de deux distributions de tracts dans l'espace public toulousain fin 2014 et début 2015 qui s'inscrivent dans la campagne internationale **Boycott-Désinvestissement-Sanctions** qui est, à l'image de celle du boycott de l'AFRIQUE DU SUD dans les années 80, une démarche citoyenne et non violente, initiée par la société civile palestinienne pour en finir avec l'impunité de l'Etat d'Israël et contribuer à l'application des droits nationaux du peuple palestinien.

Le droit de critiquer un Etat qui ne respecte pas le droit international, qui occupe, colonise et pratique une politique d'apartheid, ne peut pas être remis en question. Ce droit se trouve au cœur même de la notion de société démocratique.

Comme les gouvernements suédois, néerlandais et irlandais, comme la FIDH qui viennent de le réaffirmer, l'AFPS Nord-Pas de Calais exige le respect de la liberté d'expression et d'opinion pour la campagne BDS.

Elle refuse une justice d'exception qui veut criminaliser la solidarité envers les droits du peuple palestinien et soutient le rassemblement de solidarité du 30 juin 2016 devant le tribunal de Toulouse.

« Nous ne savons que trop bien que notre liberté est incomplète sans celle des Palestiniens. » Nelson Mandela 1997.

AFPS Nord-Pas de Calais Lille le 18 juin 2016

Arrêter le bras armé de la colonisation israélienne à Naplouse

La situation de la population palestinienne dans les villages de Duma et Qusra, dans le district de Naplouse est dramatique.

Ainsi que le déclarent « Médecins du Monde » et « Première urgence internationale » dans « Etudes de cas du Nord de la Cisjordanie », qu'ils viennent de rendre publique : la « **violence des colons israéliens est le bras armé de l'expansion des colonies dans le territoire palestinien occupé** ». Ils ont témoigné à Hellemmes le 23 mai. Le témoignage de Nasser Dawabsheh, l'« oncle courage », au sujet des trois membres de sa famille décédés l'an dernier, est accablant sur les agressions quotidiennes et les violences des colons israéliens.

Une nouvelle attaque des colons israéliens concernant Qusra, village dans lequel des installations construites avec des fonds provenant des Pays Bas sont détruites par l'occupant tandis que des Palestiniens sont blessés.

La Ville de Lille, jumelée avec Naplouse, s'appuyant sur sa tradition de solidarité, doit prendre une position publique **résolue, comme celle de son Maire**, tant auprès des autorités israéliennes, qu'auprès du gouvernement français. Ceci est de nature à peser.

Il est plus que temps de rompre avec la complicité, dont continuent de bénéficier ces colons israéliens liés étroitement au gouvernement israélien. Il est nécessaire de mettre fin au harcèlement auquel procèdent ces colons à Naplouse comme à Qusra et Duma, et aux crimes (puisqu'à Duma il y a eu crime) dont ils se rendent coupables.

L'Assemblée Générale de l'AFPS Nord-Pas de Calais considère que de simples protestations verbales sont insuffisantes : ce sont bien des sanctions qui sont nécessaires. **Parmi celles-ci la France se doit de suspendre le traité Union Européenne Israël. L'Assemblée Générale appelle au développement de la campagne BDS lancée en 2005 par la société civile palestinienne.**

Lille le 18 juin 2016

Liberté pour Bilal AL-KAYED, prisonnier palestinien en Israël

Le prisonnier palestinien Bilal al-Kayed, est entré dans son 12ème jour de grève de la faim pour protester contre sa détention administrative survenue immédiatement à sa sortie de prison alors qu'il venait de terminer sa peine.

Le Shin Beth (service de sécurité israélien) a décidé de détenir administrativement Al-Kayed après qu'il ait purgé une peine de prison de 14 ans et demi sous prétexte de ses activités politiques précédentes.

Quelques dizaines de prisonniers palestiniens dans différentes prisons israéliennes sont en grève de la faim en solidarité avec lui et pour protester contre cette nouvelle pratique illégale de la part de l'autorité pénitentiaire israélienne.

Nous, les associations signataires :

- Dénonçons et condamnons cette nouvelle pratique inédite israélienne qui consiste à maintenir un prisonnier palestinien en détention administrative supplémentaire après avoir purgé la durée de sa peine d'emprisonnement
- Exigeons sa libération immédiate
- Marquons notre solidarité avec tous les prisonniers palestiniens en grève de la faim
- Exigeons l'abolition de la détention administrative comme pratique illégale imposée à la population palestinienne dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

Coalition européenne de soutien aux prisonniers palestiniens
L'Association Belgo-Palestinienne- régionale de Liège
La Communauté Palestinienne en Belgique et au Luxembourg
CVDT
AFPS Nord-Pas de Calais

3ème rencontre européenne de soutien aux prisonniers palestiniens à Bruxelles le 4 juin 2016

La rencontre de Bruxelles organisée par la **conférence européenne de soutien aux prisonniers palestiniens** a tenu toutes ses promesses. Avec des interventions de haut niveau et des engagements clairs et offensifs pour l'affirmation des droits nationaux du peuple palestinien et la libération de tous les prisonniers en la présence de plusieurs représentants internationaux, à commencer par ceux venus de Palestine, et de l'Ambassadeur de Palestine en Belgique et au Luxembourg (Belgique, Allemagne, Suède, Irlande, Grande Bretagne, Chypre, Grèce, Espagne, Italie...). Isabelle et moi constituions la délégation française. Il y a eu de l'ordre d'une centaine de participants. A noter la présence de plusieurs parlementaires nationaux, européens (Belgique, Suède, ...)

Outre BDS parmi les points qui ont émergé pour les prisonniers: l'initiative parlementaire afin que **Marwan Barghouti** deviennent **Prix Nobel de la Paix**. **La détention administrative fut l'objet de plusieurs interventions**. Son caractère de négation du droit caractéristique d'Israël fut mis en évidence. Le caractère **fasciste de l'Etat israélien actuel** fut dénoncé par plusieurs intervenants.

Dans notre intervention au nom de l'AFPS Nord-Pas de Calais j'ai indiqué la nécessité de sanctions contre Israël et notre combat BDS tandis que Isabelle Hachem a développé le travail de l'association en direction des prisonniers. Elle notamment fait état des parraïnages de prisonniers comme des grandes campagne auxquelles était associée l'AFPS (ainsi celle menée en liaison avec la plate forme des ONG françaises pour la Palestine concernant l'enfermement des enfants : "enfances brisées". Nous étions porteurs de nombreux exemplaires de la brochure qui fut offerte aux responsables présents ainsi que de celle sur la détention administrative de la plate forme).

A noter toute une série de prises de contacts (comme de reprises). Ainsi avec **Rania Madi**, ici à la tribune, que nous avons accueillie à **Douai en 2006 pour une intervention sur les femmes palestiniennes dans le cadre du festival Palestine**.



Marwan Barghouti prix Nobel de la paix

Un des leaders palestiniens les plus respectés au-delà des clivages partisans, Marwan Barghouti, a passé plus de 20 ans dans les geôles israéliennes. Cela ne l'a pas empêché de poursuivre ses efforts pour la paix et la liberté, même après des années de régime d'isolement. Il a rédigé le Document des prisonniers pour la réconciliation nationale, définissant ainsi une stratégie palestinienne pour l'unité, la liberté et la paix. Alors que la situation des prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes continue à se détériorer, que l'occupation et la colonisation se poursuivent et que la division palestinienne ne cesse de s'amplifier, le rôle de Marwan Barghouti est plus nécessaire que jamais.

Cette année, l'appel planétaire à la libération de Marwan Barghouti et des prisonniers palestiniens (dont des parlementaires démocratiquement élus!) a atteint une ampleur sans pareille. Une campagne internationale pour la liberté de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers palestiniens a été lancée en 2013 par l'icône de la lutte anti-apartheid Ahmed Kathrada, depuis la cellule même de Nelson Mandela. Huit Prix Nobel de la paix, des figures internationales, d'anciens Chefs d'État et de gouvernements, des parlementaires à travers le monde, des artistes et des intellectuels, des professeurs et des organisations des droits de l'Homme ont signé la Déclaration de Robben Island pour la liberté de Marwan et des prisonniers palestiniens et 115 gouvernements ont apporté leur soutien à cette campagne.

Cette campagne a culminé avec la proposition de nomination de Marwan au Prix Nobel de la paix. Le nom de Marwan a été avancé à 6 reprises cette année, y compris par deux Prix Nobel de la paix, Adolfo Pérez Esquivel et l'Archevêque Desmond Tutu, d'éminents parlementaires belges, le Parlement arabe, le Président de l'Union Inter-Parlementaire arabe et le Président du Conseil National Palestinien.

Mais sans un soutien massif à la nomination au Prix Nobel de la paix de ce symbole vivant de la Palestine, le Comité du Prix Nobel risque fort d'ignorer les luttes de Marwan et le sort de milliers de prisonniers palestiniens, y compris des centaines d'enfants.

Signez la pétition maintenant. Dès que nous aurons atteint 100 000 signatures, la courageuse compagne de Marwan Barghouti et défenseuse des droits de l'Homme, Fadwa, se rendra à Oslo, accompagnée de prisonniers palestiniens libérés et d'anciens prisonniers de renommée internationale, et remettra cette pétition directement au Comité norvégien du Prix Nobel de la paix.

Extraits de la Déclaration de Robben Island pour la liberté de Marwan et de tous les prisonniers palestiniens:

“Le peuple palestinien lutte depuis des décennies pour la justice et la mise en oeuvre de ses droits inaliénables... La mise en oeuvre de ces droits implique la libération de Marwan Barghouti et de l'ensemble des prisonniers politiques palestiniens, dont la captivité symbolise la privation de liberté que le peuple palestinien endure depuis des décennies. Depuis 1967, plus de 850 000 Palestiniens ont été emprisonnés à un moment donné de leur vie, dans l'un des exemples les plus frappants de détention de masse visant à détruire le tissu national et social d'un peuple occupé, et à briser sa volonté de libération.

Parmi ces prisonniers, un nom a émergé à la fois au niveau national et international, incontournable pour l'unité, la liberté et la paix... A l'instar de la mobilisation internationale qui a conduit à la libération de Nelson Mandela et de tous les prisonniers anti-Apartheid, nous croyons fermement que la communauté internationale doit oeuvrer pour la libération de Marwan Barghouti et de l'ensemble des prisonniers palestiniens. Cela fait partie de sa responsabilité morale, juridique et politique à contribuer à la mise en oeuvre des droits du peuple palestinien.

L'un des indicateurs les plus importants de la volonté de faire la paix avec votre adversaire est la libération de tous les prisonniers politiques. Il s'agit d'un signal fort en faveur de la reconnaissance des droits d'un peuple et de sa revendication légitime à vivre en liberté. Elle est le marqueur d'une nouvelle ère, où la liberté ouvrira le chemin de la paix. L'occupation et la paix sont incompatibles. L'occupation, sous toutes ses formes, doit cesser de sorte que la liberté et la dignité puissent prévaloir. La liberté doit l'emporter pour mettre fin au conflit et pour que les peuples de la région puissent vivre en paix et en sécurité.”

https://secure.avaaz.org/fr/nobel_to_marwan_eng/?tTtGXbb_n

**Samedi 11 juin à Valenciennes:
table d'information sur la Palestine,
une « première » à Valenciennes
par AFPS 59/62**

Souhaitée par les militants de l'arrondissement et décidée en CA, la tenue d'un stand de l'AFPS Nord-Pas de Calais devant la gare de Valenciennes est une « première » dans la vie de l'Association. Elle a réuni 7 militants, rejoints un moment par des militantes de Valenciennes que le responsable national du MRAP et Conseiller départemental communiste avait invitées. Ce stand, outre les produits palestiniens, était centré sur BDS avec distribution de tracts, au moment où la politique gouvernementale contre la criminalisation se poursuit. De nouvelles signatures ont été recueillies à ce sujet.

Les contacts et échanges avec la population (jusqu'à des dons à la caisse de solidarité) furent extrêmement riches. Ceci d'autant plus que la connaissance de la situation d'occupation subie par le peuple palestinien n'est pas aussi rare que cela paraîtrait parmi les personnes rencontrées. Cependant des explications sont encore nécessaires, en particulier sur BDS.

La possibilité d'une solidarité organisée avec la Palestine est évoquée. D'autres stands sont appelés à être organisés ainsi que des rencontres, déjà proposées par des responsables de la Plate-forme des ONG françaises pour la Palestine, au sujet de l'étiquetage des produits de colonies israéliennes et de la solidarité avec les prisonniers palestiniens.

C'est l'existence, dans le Valenciennois, d'une force organisée de soutien au peuple palestinien qui se profile, grâce à l'AFPS Nord-Pas de Calais et par des échanges et des actions communes avec d'autres associations, des forces syndicales et politiques.



Courrier au Ministre de la Défense concernant le possible achat de drones israéliens par l'armée française (8 juillet)

Monsieur le Ministre

L'Armée de Terre cherche à renouveler ses drones de reconnaissance (1). D'où la procédure d'acquisition en cours, qui porterait sur 210 appareils (répartis en trois lots) pour plus de 100 millions d'euros.

Parmi les choix possibles figure une version modernisée du skylark ILE de la société israélienne Elbit Systems.

Elbit Systems équipe électroniquement le mur illégal (selon la Cour internationale de Justice) qui emprisonne la population palestinienne de Cisjordanie, isole des villages, entrave l'accès à des terres cultivables, établit l'apartheid israélien en Palestine occupée.

De plus, comme le revendiquent pleinement les acteurs principaux du complexe militaro-industriel israélien, auquel Elbit Systems appartient, la population palestinienne sert de cobaye pour tester leurs armes, en violation de la 4^{ème} Convention de Genève (comme ce fut le cas lors des agressions militaires israéliennes contre Gaza).

Les Etats, dont la France, au regard de leurs engagements internationaux ont pour obligation de garantir qu'Israël, comme tout autre Etat, se conforme au droit international.

Si l'achat du Skylark ILE se confirmait, vous porteriez avec le gouvernement, la responsabilité du manquement de la France à ses obligations mais aussi d'un soutien à une industrie militaires israélienne au service d'une politique coloniale illégale et meurtrière.

L'AFPS Nord-Pas de Calais refuse toute complicité avec cette politique et rejoint l'appel de la société civile palestinienne à la mise en œuvre d'un embargo international contre l'Etat d'Israël jusqu'à ce qu'il rejoigne le droit international. Elle vous demande de rejeter l'offre de la Société Elbit Systems

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-François Larosière

(1) Drones de reconnaissance au contact (DRAC) utilisés par les unités d'artillerie, les DRAC sont en quelque sorte des « jumelles déportées » dans la mesure où ils permettent de collecter des informations, de jour comme de nuit en temps réel, sur une dizaine de kilomètres.

Compte rendu de l'AG du 18/06/2016

Présents : Mireille, Jean-François, Sihem, Marie-Elise, Claire, Jacqueline, Naïm, Jean-François Noël, Anya, Malika, Mohamed, Isabelle, Jean-Pierre, Edith, Bernadette, Ophélie.

Non adhérents : Marie-Françoise, Abdelkarim, Hanna

Excusés : Anne, Gilles, Stéphane, Xavier, Abdenebi, Nadia, Geneviève, Bernadette, Corinne, Louissette, Nathalie, Jean-Jacques

Pouvoirs : 20

➤ Situation en Palestine

De nouveaux bombardements ont été commis par Israël contre Gaza, l'association a d'ailleurs alerté les autorités françaises à ce sujet. Les exactions des colons continuent également autour de Naplouse : la situation de la population palestinienne dans les villages de Duma et Qusra dans le district de Naplouse est dramatique

Nous rappelons la nécessité des sanctions au-delà des habituelles condamnations verbales.

➤ Bilan des activités

Vote : à l'unanimité des 39 voix

L'AFPS 59/62 a réussi à se développer hors de la métropole lilloise : Douai, Avesnois, Dunkerque, Valenciennes, un groupe est né également à Calais avec notamment une activité axée sur BDS

Des éléments portés par l'AG 2015 ont été concrétisés cette année comme la mission en Palestine, la table mensuelle d'information à Fives et une 1ère table à Valenciennes le 11/06 qui a également vocation à devenir périodique,

La vie de l'association :

- Le CA se réunit régulièrement, généralement tous les mois
- Un bulletin mensuel a été relancé, il permet de faire une synthèse de l'activité de l'association et d'en informer les adhérents
- Un site internet qui est pris en charge par Marie-Elise, la consultation est d'ailleurs en hausse (600 consultations/jour et de 5 pages consultées en moyenne)
- Une capacité d'intervention rapide comme cela a été le cas pour la rencontre du 23/04 organisé pour le témoignage de l'oncle de la famille Dawabsheh dont 3 membres sont morts brûlés par des colons
- Notre soutien va à toute la Palestine : Cisjordanie, Gaza, les Palestiniens de l'intérieur, les réfugiés, les exilés.

Notre association s'inscrit ainsi pleinement dans le mouvement BDS et pratique ses 3 dimensions :

- Le Boycott comme activité organisée et non comme une pratique individuelle et qui concerne également les volets sportif et culturel, ceci dans le cadre du collectif (avec syndicats et partis politiques) ainsi que celui de la plateforme des ONG pour la Palestine
- Le Désinvestissement : campagnes notamment contre la présence de Véolia et Orange dans les colonies israéliennes qui a abouti à leurs décisions de retrait
- Les Sanctions : appel notamment à la suspension de l'accord d'association entre Israël et l'UE
- Dans notre pays, le mouvement BDS est persécuté et les militants sont poursuivis en justice. Nous renouvelons notre soutien aux militants toulousains qui seront jugés le 30 juin.

Israël a lancé une contre-offensive générale contre BDS dans plusieurs pays notamment aux Etats-Unis et aux Canada. En France, la liberté d'expression est mise en cause

Un tableau récapitulatif a été réalisé par Marie-Elise et envoyé par mail aux adhérents avant l'AG.

Un diaporama reprenant les différentes activités de l'année écoulée a été projeté : rassemblement/manifestations, conférences, prisonniers, opérations boycott, manifestations culturelles, stands, tables d'information....

➤ **Bilan financier** **Vote : 38 pour, 1 abstention**

Il est à noter que l'association n'a reçu aucune subvention en 2015

Le groupe de Douai a son propre compte mais sa trésorerie est néanmoins incluse dans celle de l'AFPS 59/62.

Une erreur de calcul s'est glissée dans le bilan financier, une version corrigée sera envoyée aux adhérents.

➤ **Perspectives** **Vote : à l'unanimité des 39 voix**

- Braderie de Lille les 3 et 4 septembre
- Fête de l'Huma du 9 au 11 septembre
- Rencontre à Villeneuve d'Ascq avec Jean-Christophe Duhamel, Docteur en droit et Ingénieur de Recherche Université de Lille II, intitulée « le boycott est-il illégal ? »
- Rencontre avec Ilan Pape et Michel Collon le samedi 24/09 en présence de l'archevêque de Jérusalem Est à la bourse du travail de Lille (salle de 250 personnes)
- Secours médical
- Prisonniers palestiniens
- Parrainage : point sur la réalité des parrainages et développement
- Soirée autour du documentaire « la case prison » à organiser en plusieurs points de la région
- Enfants prisonniers : organiser un évènement en lien avec la journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre)
- BDS : rencontre à prévoir avec le PCF Pas-de-Calais pour le lancement de la campagne commune
- Programmation d'un évènement culturel à étudier (proposition de Marie-Elise)

➤ **Election du CA**

Isabelle, Abdelkader, Jean-François, Jean-Pierre, Corinne, Mireille, Anya, Malika, Sihem, Bernadette, Marie-Elise, Mohamed.

Election du bureau lors du prochain CA prévu le 2 juillet à 10h à la MRES.

CA de l'AFPS 59/62 du 02/07/2016

élection des responsables de l'AFPS Nord-Pas de Calais

Présents : Isabelle, Abdelkader, Bernadette, Malika, Marie-Elise, Sihem, Anya, Mireille, Jean-François, Mohamed, Abdelkarim

Excusés : Jean-Pierre, Corinne

Ordre du jour :

1) Election du bureau

Conformément aux statuts de l'association AFPS 59/62, ses responsables légaux sont élus par le nouveau CA élu par l'AG du 18/06/2016, ils sont élus à l'unanimité :

Président : Jean-François Larosière

Trésorière : Mireille Gabrelle

Trésorière adjointe : Corinne Driesens

Secrétaire : Sihem Saoud

Secrétaire adjointe : Anya Bouamama

2) Répartition des tâches et bureau

- **Secrétariat :** Marie-Elise, qui recevait et « gérait » jusqu'à présent les messages reçus à notre adresse « contact », passe le relais à Sihem. Elles sont en liaison
Sihem est responsable du bulletin mensuel dont s'occupait Jean-Pierre auparavant et qui poursuit sa contribution (un bulletin de juillet se prépare)
- Relation avec OVH Jean-Pierre Catteau
- Responsable prisonniers : Isabelle Hachem
- **Tenue de stand :** à chaque tenue de stand, les personnes présentes nomment un « responsable » qui sera chargé de récupérer les feuilles contacts et les pétitions signées et d'envoyer :
 - Les adresses mail à Jean-Pierre (pour les rentrer dans la liste contacts)
 - Les numéros de téléphone à Anya (pour envoi de sms avant les actions).Les tenues de stands ne seront notées dans l'agenda du site que lorsque quelqu'un se sera engagé à tenir le stand. Cette personne sera le « référent » du stand.
- **Site et facebook :** Marie-Elise s'occupe quotidiennement du site, le met à jour, complète l'agenda, l'enrichit de textes (provenant principalement de l'agence palestinienne d'informations Maan news)... Anya s'occupe du facebook, crée les évènements...

AGENDA voir → www.nord-palestine.org/agenda.htm

Samedi 27 aout, à 10h, à la MRES à Lille : CA de l'AFPS 59/62

Samedi 3 et dimanche 4 septembre à Lille : Braderie avec « 10 km pour la Palestine »

Du vendredi 9 au dimanche 11 septembre : Fête de l'Huma

*Samedi 24 septembre, à 18h, à la bourse du travail, boulevard de l'usine (métro Fives) à Lille :
Rencontre avec Ilan Pappé et Michel Collon*

Dimanche 2 octobre à Douai : Braderie avec stand AFPS 59/62

Samedi 8 octobre, de 10 à 20h, au « Grand Sud » à Lille : Journée des associations avec stand AFPS 59/62

Dimanche 9 octobre à Douai : Forum des associations avec stand AFPS 59/62

Du vendredi 4 novembre au vendredi 2 décembre à Lille : Festival « Palestine »

COTISATION ANNEE 2016

<http://www.nord-palestine.org/COTISATION2016.pdf>

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2016.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous envoyer à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom : Prénom

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. domicile : | | | | | Tél. mobile : | | | | |

E-mail :@.....

Profession : Année de naissance :

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 € /mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois :	120 €

Signature

- Je cotise dans la tranche n° soit€
Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.
@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @
- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.
- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €
(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)
- Je verse la somme totale de€**
Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais
La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20